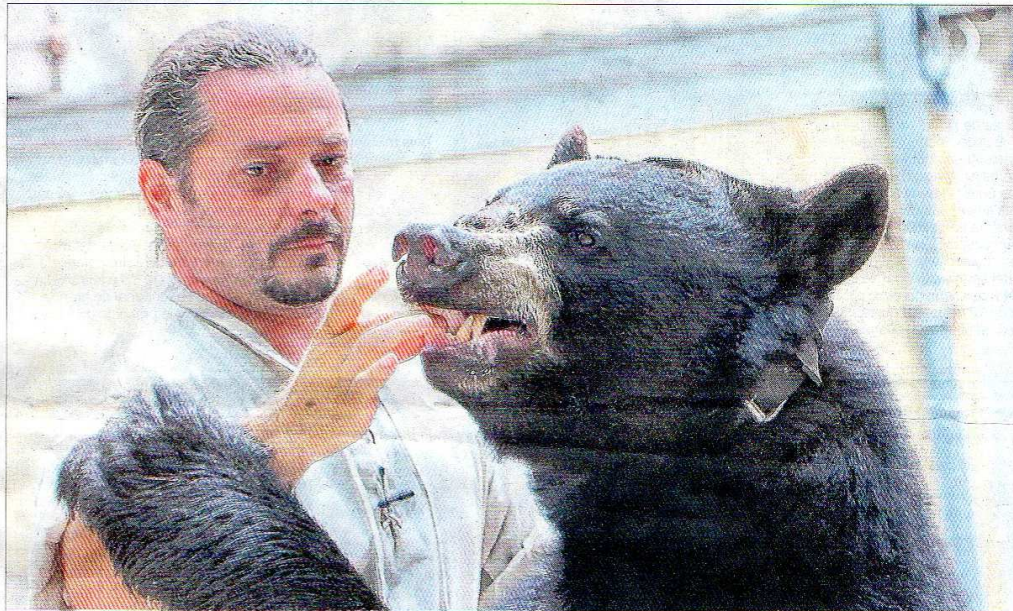


MONTSEVEROUX LE SPECTACLE DOIT AVOIR LIEU EN OCTOBRE

Une pétition contre l'ours Valentin



Près de 40 000 personnes ont signé une pétition contre la venue de l'ours Valentin en octobre aux Découvertes médiévales de Montseveroux. Une action portée par une association de défense des animaux. Mais les organisateurs excluent toute annulation de ce spectacle, mettant en avant le professionnalisme du dresseur.

P. 4

MONTSEVEROUX Une pétition a été lancée pour protester contre le spectacle qui doit avoir lieu en octobre

Coups de griffes autour de la venue de l'ours Valentin

Il n'aura suffi que de quelques jours pour que la pétition récolte plusieurs milliers de signatures : « Le public commence à ouvrir les yeux sur les spectacles avec les animaux », constate Daniel Jacob de l'Association de protection des espèces menacées.

L'aves veut faire interdire la venue de l'ours Valentin le 23 octobre à Montseveroux, dans le cadre des Découvertes médiévales. « Un ours n'a pas sa place dans une foire, sur les routes, ou à jouer les saltimbanques », estime Daniel Jacob, qui a été interpellé par un habitant des environs.

« Ca fait 20 ans que je fais ce métier et j'ai droit à une pétition par semaine »

Mais pour le propriétaire de Valentin, cette pétition est un « non-événement ». Il faut dire que Frédéric Chesneau est habitué à ce genre de réactions : « Ca fait 20 ans que je fais ce métier et j'ai droit à une pétition par semaine », dit-il en souriant. « Ils essayent par tous les moyens d'interdire les spectacles, mais ils n'y arrivent jamais ».

Car Frédéric Chesneau met en avant ses diplômes et le respect de la législation : « J'ai fait cinq ans d'études à pleins temps et je suis passé devant trois commissions d'experts



Frédéric Chesneau, le propriétaire de Valentin, se défend de toute maltraitance envers ses ours, mettant en avant la législation très stricte qui entoure ce genre d'activités.

pour obtenir mon autorisation ». Selon lui, des contrôles inopinés ont même lieu lors des spectacles pour vérifier la bonne santé des animaux dont les activités sont également répertoriées sur un registre sanitaire. Pas de quoi satisfaire Daniel Jacob : « Quand un ours est en pleine ville, dans un milieu qui n'est

pas le sien, on ne peut présenter de sa réaction ».

« Pas question d'annuler »

Ce qui n'inquiète pas le dresseur qui se défend même d'avoir sauvé ses animaux : « Valentin était un ours d'élevage aux États-Unis. Il allait être abattu car là-bas l'ours est un gibier ». L'animal était déjà venu à Vienne en 2014 lors des Médiévales mais n'avait pas suscité de polémique. Au contraire. Son spectacle devant l'Hôtel de ville avait rassemblé une foule. C'est d'ailleurs l'argument de Frédéric

Chesneau, qui met en avant les 4 000 fans de l'animal sur Facebook. Même jugement du côté des organisateurs qui ont financé la venue de l'ours grâce à un site participatif. Ainsi, en 39 jours, ce sont 2 925 euros qui ont été récoltés alors qu'il n'en fallait que 2 800.

Le maire de Montseveroux a été saisi mais ne souhaite pas s'immiscer dans cette affaire : « Tant que le dresseur respecte la loi, je n'interviens pas. L'association est indépendante et c'est à elle de prendre une décision », estime Stéphane Carras. Pour le collectif en

L'INFO EN +

LES MÉDIÉVALES

Les Rencontres médiévales de Montseveroux ont été créées en 2010. Elles ont pour objectif de faire découvrir des périodes de l'Histoire avec comme cadre le château datant du XIII^e siècle. Cette année, le thème sera « Féerie et imaginaire au Moyen-Âge ».

L'AVES

L'Association de protection des espèces menacées a été créée en 2005. Elle lutte contre les spectacles de montreurs d'ours et de loups en dénonçant les zoos, les dresseurs, les pratiques illicites. Elle soutient également des programmes de sauvetages et de réhabilitations d'animaux victimes du trafic illégal.

LE CHIFFRE

38 522

C'est le nombre de signataires de la pétition lancée par un habitant des environs et relayée par l'Association de protection des espèces menacées.

charge des Découvertes médiévales, « pas question d'annuler le spectacle ». Jocelyne Chaberty, l'une des membres, se dit même « choquée » de ne pas avoir été contactée avant : « Nous aurions aimé recevoir les personnes à l'origine de cette pétition pour leur expliquer que cet ours n'est absolument pas maltraité. Au contraire ».

Daniel Jacob et son association attendent de voir le nombre exact de signataires de cette pétition, qui n'a été lancée que le 10 mai, avant d'organiser une autre action.

Clement BERTHET